



Programme de mobilités dans le cadre de la consolidation du système LMD

2^e appel à candidatures

Février 2016

La composante 2 du projet franco-ivoirien de coopération universitaire AGURES (Appui à la Gouvernance Universitaire et à la Réforme de l'Enseignement Supérieur) a pour objectifs **la consolidation du système LMD** dans les établissements publics et privés d'enseignement supérieur et la **professionnalisation de l'offre de formation universitaire**.

Pour atteindre ces objectifs, un programme de mobilités nord-sud, sud-nord et sud-sud a été mis en place, dont le premier appel à candidature a eu lieu en août 2015.

Ce document présente le cadrage et les modalités du second appel à mobilités du projet AGURES (lancé en février 2016) concernant des missions ou séjours qui auront lieu entre le 15 avril et le 31 août 2016.

TYPES DE MOBILITES RETENUES

Le programme concerne trois types de mobilités :

- **missions d'appui** des partenaires universitaires français ou de la sous-région, auprès des établissements ivoiriens d'enseignement supérieur et de recherche (durée 1 semaine)
- **invitations** par des partenaires français d'enseignants-chercheurs ivoiriens (durée 1 semaine)
- **bourse de stage** de perfectionnement en France d'enseignants-chercheurs ivoiriens (durée 1 mois)

CADRAGE ADOPTE POUR LES MOBILITES

Quelle que soit le type de mobilité demandé, celle-ci devra s'inscrire dans les objectifs du projet AGURES rappelés ci-dessus. Seront notamment privilégiés les missions, invitations ou stages visant à :

- élaborer et harmoniser les programmes et curricula au format LMD des établissements d'enseignement supérieur, en particulier pour les filières professionnelles (L et M),
- renforcer les capacités pédagogiques et méthodologiques des enseignants ivoiriens dans le cadre de la mise en place des offres de formation LMD.

CRITERES DE RECEVABILITE

Pour être recevable toute demande de mobilité devra :

- être intégrée au **plan de formation** de l'établissement de rattachement du demandeur (une liste des candidatures validées par l'établissement devra être transmise au chef de projet AGURES)
- faire l'objet d'une **invitation officielle** de l'institution d'accueil (pour les mobilités sud-nord)
- être programmée entre le 15 avril et le 31 août 2016
- être déposée avant le 15 mars 2016 auprès du projet AGURES

CRITERES DE SELECTION

La commission mixte de sélection examinera et classera les candidatures en fonction des objectifs et de l'impact attendu de la mobilité, à la lumière des critères suivants (les critères sont cumulatifs) :

- **durée** de la mobilité (missions et invitations privilégiées sur les stages)
- renforcement des **capacités pédagogiques et méthodologiques** dans le cadre des nouvelles offres de formation LMD et/ou dans le domaine des **TIC et du numérique**, en lien avec l'Université Virtuelle
- **ingénierie pédagogique** et/ou **harmonisation des cursus** et offres de formation LMD
- **professionnalisation** des offres de formation LMD
- renforcement de la **gouvernance et du suivi** du système LMD
- relance ou création d'un **partenariat universitaire** et/ou de recherche avec une institution française
- mobilité dans le cadre de l'une des **22 filières prioritaires** identifiées (Cf. annexe page 3)

MODALITE DE CANDIDATURE

☞ La date limite de clôture de ce second appel à candidature est fixée au **mardi 15 mars à minuit.**

☞ Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de la DGES – Tour A – 9^e étage – porte 6 ;
ou par voie électronique au chef de projet AGURES (Xavier.Girod@univ-grenoble-alpes.fr)

PIECES A FOURNIR

Pour les missions d'appui des partenaires universitaires français ou des partenaires de la sous-région :

- 1) Un Curriculum Vitae du partenaire universitaire pressenti pour effectuer la mission
- 2) Une note présentant :
 - Les objectifs et le programme de la mission,
 - Une description de la composante d'accueil ivoirienne (UFR, formation(s) concernée(s), etc.)
 - Les nom et prénom ainsi que les coordonnées (téléphonique et E-mail) de l'homologue ivoirien chargé d'élaborer conjointement le programme de la mission.
- 3) Les dates pressenties de départ et de retour en France (ou dans le pays de la sous-région)

☞ A l'issue de la mission, un rapport précisant les activités réalisées et les résultats obtenus, sera produit à l'attention du Chef du projet AGURES.

Pour les missions et bourses de stages en France (enseignants chercheurs ivoiriens) :

- 1) Un Curriculum Vitae de l'enseignant-chercheur concerné
- 2) Une note présentant :
 - Les objectifs et le programme du séjour en France
 - L'institution d'accueil en France (ville, composante d'accueil et institution de rattachement)
 - Les nom et prénom ainsi que les coordonnées (téléphonique et E-mail) du référent de la composante d'accueil
 - La nature du séjour en France : invitation (1 semaines) ou bourse de perfectionnement (1 mois)
- 3) Les dates pressenties de départ et de retour en Côte d'Ivoire

☞ A l'issue de la mission, un rapport précisant les activités réalisées et les résultats obtenus, sera produit à l'attention du Chef du projet AGURES.

ANNEXE

Secteurs prioritaires pour les appuis du projet AGURES (22 filières prioritaires) :

- AGRICULTURE : Sciences et technologie des aliments, Pêche et aquaculture, Technologie agricole
- BTP : Ponts et chaussées, Transport logistique, Architecture et urbanisme
- MINES : Mines et géologie, Génie des procédés
- SANTE : Médecine moderne, Médecine traditionnelle, Sciences pharmaceutique (moderne et pharmacopée), Dentisterie
- ENERGIE : Energie renouvelable (énergie solaire, énergie éolienne etc.)
- ENVIRONNEMENT : Eaux et assainissement, Diversités biologiques et ressources naturelles, Protection de l'environnement et du cadre de vie
- CULTURE : Arts et spectacles, Animation culturelle, Langues Appliquées (locales et étrangères)
- COMMUNICATION : Communication, Télécoms et réseaux
- TOURISME : Tourisme et hôtellerie

CONTACT et RENSEIGNEMENTS

Pour toute question relative à cet appel, merci de contacter le chef du projet AGURES, M. Xavier Girod (Xavier.Girod@univ-grenoble-alpes.fr)

Le présent document est également disponible sur les sites du projet AGURES, de l'Ambassade de France et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

PROJET AGURES

<https://sites.google.com/site/projetagures>

AMBASSADE DE FRANCE

www.ambafrance-ci.org

MESRS

www.enseignement.gouv.ci